

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6896

Société : MA8541

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : OUAKIA DZITAPAH

Date de naissance : 17.09.1974

Adresse : 251 LOTISSEMENT ALLAY NOUVEAUX HABITAT

Tél. : 0661150283

Total des frais engagés : 2572 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : /03/2013

Nom et prénom du malade : FUMIUR DE VISSER Age : _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : FUMIUR DE VISSER

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CAET BLANCA

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/5/99 12/5/99	Cystoscopie Urethra Séparation	1	18000fr	Hôpital Universitaire Intercommunal de Bruxelles Pr. A.S. 275

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE EL HAIMOUN SARL AU 20, Lot. Al Haymoun Blanca - Tél. 19, Place Charles Napoléon 19537 Blanca Tunisie</i>	<i>20/05/22 20.47</i>	<i>5550,00 222,00</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MÉDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

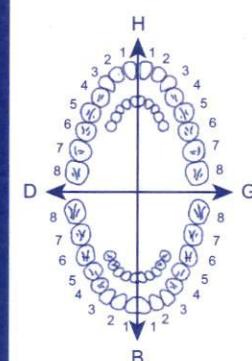
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

وصفة طبية
Ordonnance

Casablanca, le : 10/05/2022

Dokter moustapha
925.00 d6

On ho- BCG



instillation endo-vaginal

5550.00

031413275
Dokter Universitaire Internationale Cheikh Khalifa
Boulevard Mohamed Taieb Naciri, Hay El Hassani, BP 82403 Casa Oum Rabii Casablanca • Maroc

Pharmacie Charles Nicolle
19, place Charles Nicolle
Tél.: 05 22 47 56 44 / 05 22 20 20 41

NOM DE FABR. : 10

AMM N°: 243/17 DMP/21/NNP

LOT N°: 11316023
FABR.: SEP.2021
EXP.: AUG.2023**PPV: 925.00 DH****INSTITUT PASTEUR
DU MAROC -
1 Place Louis Pasteur 20360,
Casablanca, Maroc****NOM DE FABR. : 10**

AMM N°: 243/17 DMP/21/NNP

LOT N°: 11316023
FABR.: SEP.2021
EXP.: AUG.2023**PPV: 925.00 DH****INSTITUT PASTEUR
DU MAROC -
1 Place Louis Pasteur 20360,
Casablanca, Maroc****NOM DE FABR. : 10**

AMM N°: 243/17 DMP/21/NNP

LOT N°: 11316023
FABR.: SEP.2021
EXP.: AUG.2023**PPV: 925.00 DH****INSTITUT PASTEUR
DU MAROC -
1 Place Louis Pasteur 20360,
Casablanca, Maroc****NOM DE FABR. : 10**

AMM N°: 243/17 DMP/21/NNP

LOT N°: 11316023
FABR.: SEP.2021
EXP.: AUG.2023**PPV: 925.00 DH****INSTITUT PASTEUR
DU MAROC -
1 Place Louis Pasteur 20360,
Casablanca, Maroc****NOM DE FABR. : 10**

AMM N°: 243/17 DMP/21/NNP

LOT N°: 11316023
FABR.: SEP.2021
EXP.: AUG.2023**PPV: 925.00 DH****INSTITUT PASTEUR
DU MAROC -
1 Place Louis Pasteur 20360,
Casablanca, Maroc****NOM DE FABR. : 10**

AMM N°: 243/17 DMP/21/NNP

LOT N°: 11316023
FABR.: SEP.2021
EXP.: AUG.2023**PPV: 925.00 DH****INSTITUT PASTEUR
DU MAROC -
1 Place Louis Pasteur 20360,
Casablanca, Maroc**

PPU: 222,00 DH
LNT: 648001
PER: 08/23

UNIVERSITAIRE
TIONAL CHEIKH KHALIFA
FORMATION RECHERCHE

المستشفى الجامعي
الدولي الشيخ خليفة
عـلـاج تـكـوـن يـحـثـ

وصفة طبية Ordonnance

Casablanca, le :

20/05/2022

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Pr. ASS. Younes HOURI
Urologue
031213275

D RAOUAKIM MUSTAPHA

S.V.

222,00

Augmentin Ag Sachet

1 Sachet x 2/5 pât 10 jours

222,00

PHARMACIE LAIMOUN
SARL AU
466, Lot. Allaymoun Lissasfa
Casablanca - Tél.: 05 22 90 94 94
Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Pr. ASS. Younes HOURI
Urologue
031213275

وصفة طبية Ordonnance

Casablanca, le :

10-5-29

Dr akim

Mustapha

→ Cystoscopie sous
Sédation



HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

F A C T U R E

N° : 56046 / 2022 du 10/05/2022

Nom patient	OUAKIM MUSTAPHA	Entrée	10/05/2022
	PAYANTS	Sortie	10/05/2022

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
ANESTHESIE EN SUS D'UN ACTE	1,00		300,00	300,00
CYSTOSCOPIE	1,00		1 500,00	1 500,00
<i>Sous-Total</i>				1 800,00
Total Clinique				1 800,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :	Total	1 800,00
MILLE HUIT CENTS DIRHAMS		

Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid
Tél.: 05 29 03 53 45
Fax: 05 29 00 44 77
E-mail: contact@hckmick.ma
N°INP 090061862

Casablanca, le mardi 10 mai 2022

Compte Rendu opératoire

Identification du Patient	Information sur le Séjour
Nom : OUAKIM	Médecin traitant : Prof Younes Houry
Prénom : Mustapha	Service d'hospitalisation : Endoscopie
Age : 67 ans	IPP du patient : 180327140056SM
Sexe : Masculin	NDA séjour : 2200499407
Date de l'intervention : 10 Mai 2022	

Patient informé des risques, conséquences et complications éventuelles de l'intervention.

COMPTE RENDU OPERATOIRE :

Patient âgé de 67 ans

ATCD : cardiopathie ischémique depuis 2013, Stenté en 2013 + 2021, lithiase vésicale en 2017, tabagique (25 PA), RTUTV le 9/3/22

Geste Endoscopique : Cystoscopie de Contrôle

Patient en position de taille sous sédation

Désinfection et mise en place des champs stérile

Introduction du cystoscope sous contrôle de vue

Repérage des méats urétéraux

A L'exploration : aucun signe de récidive

Retrait du matériel endoscopique

SIGNATURE :

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Pr. Ass. Younes HOURY
Urologie
03 213275

